

MODULE APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE MUSICOTHÉRAPIE (2) 5 jours – 05 au 09 juillet 2027 Lieu : Blanquefort. (Hébergement possible. Places limitées) TARIF : Institution : 380 €, Individuel : 180 €.	La musique peut accompagner le quotidien des personnes isolées de leur milieu habituel de vie. Elle offre dans ce cas un moyen privilégié de dynamisation de l'individu par le ressourcement qu'elle crée. Elle peut donc servir de soutien au personnel d'institution dans son rapport avec les résidents. C'est ici que la musicothérapie va pouvoir s'insérer dans un projet de mieux-être. Elle peut aussi permettre de rechercher une autre approche de la personne dans le soin.
---	---

Esprit de la formation

Ce second module approfondit les applications pratiques de la musicothérapie en institution, notamment auprès des personnes âgées et des personnes en situation de dépendance. La musique y est envisagée comme un médiateur favorisant la mobilisation des ressources, le maintien des capacités relationnelles, cognitives et émotionnelles et la qualité de vie.

Dans la continuité du premier module, cette formation approfondit les indications, la définition des objectifs thérapeutiques et l'évaluation des interventions, en tenant compte de la globalité de la personne et de son environnement.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- approfondir les indications de la musicothérapie auprès de personnes âgées ou dépendantes ;
- élaborer des objectifs thérapeutiques adaptés aux besoins de la personne accompagnée ;
- mobiliser les paramètres musicaux au service d'un projet thérapeutique ;
- construire une intervention en fonction des capacités cognitives, émotionnelles et relationnelles de la personne ;
- mettre en œuvre une démarche d'observation et d'évaluation de l'évolution de la personne accompagnée.

Compétences développées

Les participants développeront leur capacité à :

- analyser les besoins d'une personne dans sa globalité ;
- choisir et mettre en œuvre des médiations sonores adaptées aux objectifs thérapeutiques ;
- conduire une séance individuelle ou collective en institution ;
- observer les effets de l'intervention et adapter leur pratique aux évolutions constatées ;
- inscrire leur intervention dans une démarche pluridisciplinaire.

Public concerné

- professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, éducatif et social ;
- artistes, musiciens et professionnels utilisant la voix dans leur activité ;
- professionnels souhaitant élargir et enrichir leur champ d'intervention par l'utilisation des médiations sonores et musicales.

Prérequis

Aucun prérequis technique ou musical n'est exigé. Une expérience professionnelle dans les domaines de la santé, du médico-social, de l'éducation, de la relation ou de la musique est recommandée.

Durée

5 jours – 35 heures

Effectif

8 à 20 participants

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques ; expérimentations individuelles ;
- travaux en groupe ; mises en situation ; exercices corporels ; improvisations sonores ;
- temps d'analyse et de verbalisation ; échanges d'expériences.

Ces modalités s'appuient sur la pédagogie expérientielle développée par l'AMBx.

Encadrement

Formation animée par des formateurs de l'Atelier de Musicothérapie de Bordeaux, justifiant d'une expérience professionnelle en musicothérapie, en animation de groupes et en formation d'adultes

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont étudiés avant l'entrée en formation afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

Programme

Jour 1 – Comprendre les mécanismes mobilisés en musicothérapie

- Les fonctions cognitives : perception, jugement, prise de décision et adaptation à l'environnement.
- Les moteurs du comportement : affectivité, émotions et motivations.
- Les interactions entre processus cognitifs et affectifs.
- Articulation de ces différents mécanismes dans la relation thérapeutique.

Jours 2 et 3 – Construire une intervention en musicothérapie

- Indications et définition des objectifs thérapeutiques.
- Choix des médiations sonores et élaboration d'un projet d'intervention.
- Principaux objectifs : communication, mémorisation, attention, mouvement et occupation de l'espace, imagination, échanges, écoute active, détente et régulation émotionnelle.

Jour 4 – Observer et évaluer les effets de l'intervention

- Les principes de l'évaluation en musicothérapie.
- Observer les évolutions de la personne accompagnée.
- Identifier les effets des médiations mises en œuvre.
- Ajuster les objectifs thérapeutiques en fonction des observations.

Jour 5 – Évaluation clinique et perspectives d'accompagnement

- État des lieux des ressources et besoins : fonctionnement cognitif et émotionnel, modalités relationnelles.
- Élaboration de pistes d'intervention adaptées.
- Synthèse des apprentissages et analyse des situations rencontrées.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur :

- positionnement initial ;
- observation des exercices et mises en situation ;
- analyses de pratiques et échanges ;
- auto-évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques ;
- questionnaire de satisfaction.

Moyens pédagogiques

- instruments de musique ; objets sonores ;
- matériel d'expression corporelle ;
- salle adaptée au travail en groupe ;
- supports pédagogiques remis aux participants.

Sanction de la formation

Une attestation de fin de formation précisant les compétences travaillées est remise à chaque participant.

Cette formation s'inscrit dans une progression pédagogique et peut être suivie indépendamment ou en complément des autres modules proposés par l'Atelier de Musicothérapie de Bordeaux.

Modalités d'inscription : Pour vous inscrire au module « Applications des techniques de musicothérapie (2) », veuillez compléter le bulletin d'inscription joint au dossier de formation.